



Projet Régional de Financement durable des Aires Protégées du Bassin du Congo

Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité

<https://www.financepbassincongo.org>



FRANÇAIS - FRANÇAIS - FRANÇAIS - FRANÇAIS - FRANÇAIS - FRANÇAIS - FRANÇAIS – FRANÇAIS

Termes de référence (TdR) d'évaluation finale pour les projets financés par le FEM et soutenus par le PNUD

Projet Régional : « Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Financement durable des systèmes d'aires protégées dans les pays du bassin du Congo » - PIMS3447

INFORMATIONS DE BASE SUR LE CONTRAT

Localisation : République Démocratique du Congo
Date limite d'inscription : 20 Octobre 2021
Type de contrat : Contrat Individuel (**1 Consultant national**)
Type d'affectation : Consultation de courte durée
Langues requises : Français, Anglais
Date de début : 15 Novembre 2021
Durée du contrat initial : 35 – 40 jours sur 2 mois
Durée prévue de l'affectation : max. 40 jours sur 2 mois

1. INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de S&E du PNUD et du FEM, tous les projets financés par le FEM de grande et moyenne envergure soutenus par le PNUD doivent subir une évaluation finale (ET) à la fin du projet. Ces termes de référence (TdR) définissent les attentes pour l'ET du projet de taille complète ou moyenne intitulé : « **Partenariat pour la conservation de la Biodiversité : Financement durable des systèmes d'aires protégées dans les pays du Bassin du Congo (PIMS3447)** mis en œuvre par le PNUD (l'agence de mise en œuvre) et la COMIFAC (partenaire d'exécution). Le projet a démarré à la date de signature du document de projet (entre le Octobre 2015 et Avril 2016, pour l'ensemble des six (6) pays participants et est dans sa 5^{ème} (et dernière) année de mise en œuvre. Le processus d'ET doit suivre les directives décrites dans le document « Directives pour la conduite des évaluations finales des projets financés par le PNUD et financés par le FEM » (http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf).

Conformément aux politiques et procédures de S&E du PNUD et du FEM, tous les projets financés par le FEM de grande et moyenne envergure soutenus par le PNUD doivent subir une évaluation finale (ET) à la fin du projet. Ces termes de référence (TdR) définissent les attentes pour l'ET du projet de taille moyenne ou complète intitulé « Partenariats pour la conservation de la biodiversité : financement durable des systèmes d'aires protégées dans le bassin du Congo » (PIMS3447) mis en œuvre par le biais du PNUD (Agence de mise en œuvre) / COMIFAC (Partenaire de mise en œuvre). Le projet a démarré à la date de signature du Document de projet (d'octobre 2015 à avril 2016, pour la signature des six pays participants) et est dans ses 5 années de mise en œuvre. Le processus d'ET doit suivre les directives décrites dans le document « Directives pour la conduite des évaluations finales des projets financés par le PNUD et financés par le FEM »

(http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf)

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET

La valeur économique des services écosystémiques générés par les ressources naturelles du bassin du fleuve Congo est immense, et les coûts économiques et les pertes encourues par la dégradation et la perte des écosystèmes sont donc substantiels. Ces coûts ont des implications de grande envergure tant pour les efforts nationaux de développement économique durable et de réduction de la pauvreté que pour les processus économiques dans d'autres parties du monde.

Des valeurs aussi élevées impliquent fortement une valeur économique et de développement élevée pour la conservation des aires protégées (AP) dans la région. Dans de nombreux cas, cette valeur dépasse de loin celles résultant d'options d'utilisation des terres et des ressources alternatives et moins durables. La reconnaissance mondiale croissante de la valeur des services écosystémiques, ainsi que le développement de mécanismes tels que la REDD+ visant à leur monétisation, créent de nouvelles opportunités pour capturer et conserver les valeurs naturelles du bassin du Congo. Les bénéfices marginaux de l'investissement dans l'amélioration des immobilisations et la gestion continue des aires protégées, en particulier à partir des faibles niveaux d'investissement actuels, sont donc susceptibles d'être très élevés.

Cependant, les niveaux de dépenses actuels sont faibles, l'efficacité de la gestion des dépenses existantes est faible et les pays manquent de modèles et d'outils pour tirer parti des nouvelles opportunités d'améliorer la situation. Les 21 éléments de la viabilité financière des AP mesurés dans chaque pays de la région se sont avérés fonctionner à un niveau sous-optimal, c'est-à-dire qu'ils présentaient une sorte d'obstacle au financement durable des AP.

La conception du projet prévoit l'utilisation du financement du FEM pour éliminer les obstacles à la viabilité financière de l'AP dans six pays du bassin du Congo. Selon cette approche de démonstration, les approches de suppression des barrières individuelles seraient démontrées dans un ou plusieurs pays et dans les AP pilotes, avec les enseignements qui en résulteraient capturés et partagés aux niveaux national et régional et mis à disposition pour la réplique. Cette approche sera encore renforcée en s'appuyant fortement sur des partenariats avec des donateurs et d'autres parties prenantes de la région qui soutiennent activement les AP et/ou le financement des AP, comme moyen de couvrir plus de terrain et de stimuler la réplique. De cette manière, le projet offre une approche globale mais réaliste du défi du financement durable des AP dans la région et apporte ainsi un soutien tangible au Plan de Convergence régional.

La présente proposition de projet propose une approche et une méthodologie pour relever le défi du financement des AP aux niveaux local, national et régional. Son objectif est de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la durabilité financière à long terme des systèmes d'AP et des écosystèmes associés dans six pays du bassin du Congo. Il vise à atteindre cet objectif à travers trois résultats interconnectés et complémentaires : (i) Résultat 1 : Renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour soutenir le financement durable de la conservation aux niveaux régional et national ; (ii) Résultat 2 : Pilotage des mécanismes améliorés/innovants de génération de revenus, de gestion et de décaissement ; (iii) Résultat 3 : Planification des activités et outils de gestion rentables appliqués aux AP et aux paysages associés.

3. L'OBJECTIF DE LA L'ÉVALUATION TERMINALE (ET)

Le rapport TE évaluera la réalisation des résultats du projet par rapport à ce qui devait être réalisé et tirera des leçons qui peuvent à la fois améliorer la durabilité des avantages de ce projet et contribuer à l'amélioration globale de la programmation du PNUD. Le rapport TE encourage la responsabilité et

la transparence et évalue l'étendue des réalisations du projet. Le rapport TE permettra également à toutes les parties prenantes d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des activités prévues dans chacun des trois résultats interconnectés au regard de l'objectif global de ce projet régional mis en œuvre simultanément dans les six pays participants du bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et RDC).

4. APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ET

L'ET doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles.

L'équipe TE examinera toutes les sources d'informations pertinentes, y compris les documents préparés au cours de la phase de préparation (c'est-à-dire le PIF, le plan de lancement du PNUD, la procédure de sélection sociale et environnementale du PNUD/SESP), le document de projet, les rapports de projet, y compris les PIR annuels, les révisions du budget du projet, les enseignements tirés rapports, documents stratégiques et juridiques nationaux et tout autre matériel que l'équipe juge utile pour cette évaluation fondée sur des données probantes. L'équipe TE examinera les indicateurs de base/outils de suivi du domaine d'intervention du FEM de base et à mi-parcours soumis au FEM lors de l'approbation du PDG et des étapes à mi-parcours et les indicateurs de base/outils de suivi terminaux qui doivent être achevés avant le début de la mission TE sur le terrain.

L'équipe TE doit suivre une approche participative et consultative assurant un engagement étroit avec l'équipe de projet, les homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du FEM), les partenaires d'exécution, le ou les bureaux de pays du PNUD, les conseillers techniques régionaux, les bénéficiaires directs et d'autres les parties prenantes.

L'engagement des parties prenantes est vital pour un TE réussi. La participation des parties prenantes doit inclure des entretiens avec les parties prenantes qui ont des responsabilités de projet, y compris, mais sans s'y limiter (Unité de gestion et de coordination du projet (UGP), les équipes techniques des pays, le partenaire d'exécution...); les agences d'exécution, les hauts fonctionnaires et les chefs d'équipe/composante, les experts et consultants clés dans le domaine, le Conseil de projet, les bénéficiaires du projet, les universités, le gouvernement local et les OSC, etc. Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et RDC), y compris les sites de projets suivants (2 sites pilotes d'aires protégées (AP) au Cameroun ; 2 sites pilotes d'aires protégées (AP) au Congo ; 2 sites pilotes d'aires protégées (AP) au Gabon ; 2 sites pilotes d'Aires protégées (AP) en Guinée équatoriale ; 2 sites pilotes d'Aires protégées (AP) en RCA et 2 sites pilotes d'Aires protégées (AP) en RDC).

La conception et la méthodologie spécifiques de l'ET doivent émerger des consultations entre l'équipe TE et les parties susmentionnées concernant ce qui est approprié et faisable pour atteindre le but et les objectifs de l'ET et répondre aux questions d'évaluation, compte tenu des limitations de budget, de temps et de données. L'équipe TE doit utiliser des méthodologies et des outils sensibles au genre et s'assurer que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que d'autres questions transversales et les ODD sont intégrés dans le rapport TE.

L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l'évaluation, doit être clairement décrite dans le rapport initial et être pleinement discutée et convenue entre le PNUD, les parties prenantes et l'équipe TE.

Le rapport final de l'ET doit décrire l'approche complète de l'ET adoptée et la justification de l'approche en explicitant les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les faiblesses des méthodes et de l'approche de l'évaluation.

Remarque : l'équipe d'évaluation (TE) peut déterminer les meilleures méthodes et outils pour la collecte et l'analyse des données. Cependant, compte tenu du contexte spécifique et des nouvelles contraintes mises en place dans chacun des six pays, notamment en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID19, il est suggéré d'utiliser les méthodologies les plus appropriées pour la collecte des données dans les pays (questionnaires, visites sur le terrain et entretiens...), mais l'équipe d'évaluation peut être en mesure de réviser l'approche en consultation avec le responsable de l'évaluation et les principales parties prenantes. Ces changements d'approche doivent être convenus et reflétés clairement dans le rapport initial de TE).

5. PORTÉE DÉTAILLÉE DE L'ET

L'équipe technique évaluera la performance du projet par rapport aux attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir l'annexe A des termes de référence) ainsi que le cadre de résultats révisé et approuvé par le comité de pilotage régional ainsi que le changement mineur dans l'une des activités de Composante 3 du cadre initial de RR. L'équipe technique évaluera les résultats selon les critères décrits dans le Guide pour les équipes techniques des projets financés par le FEM et soutenus par le PNUD :

http://web.undp.org/evaluation/guideline/documents/GEF/TE_GuidanceforUNDP-supportedGEF-financedProjects.pdf.

La section Résultats du rapport TE couvrira les sujets énumérés ci-dessous. Un aperçu complet du contenu du rapport TE est fourni dans l'annexe C des termes de référence.

L'astérisque « (*) » indique les critères pour lesquels une notation est requise.

Résultats :

i. Conception/Formulation de projet

- Priorités nationales et orientation nationale
- Théorie du changement
- Égalité des genres et autonomisation des femmes
- Normes sociales et environnementales (garanties)
- Analyse du Cadre de Résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs
- Hypothèses et risques, Leçons tirées d'autres projets pertinents (par exemple, même domaine d'intervention) intégrées dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Liens entre le projet et d'autres interventions dans le secteur
- Modalités de gestion

ii. La mise en œuvre du projet

- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et aux résultats du projet pendant la mise en œuvre)
- Participation réelle des parties prenantes et accords de partenariat
- Financement et cofinancement de projets
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée (*), mise en œuvre (*) et évaluation globale du S&E (*)
- Agence d'exécution (PNUD) (*) et Agence d'exécution (*), supervision/mise en œuvre et exécution globales du projet (*)

- Gestion des risques, y compris les normes sociales et environnementales (garanties)

iii. Résultats du projet

- Évaluer la réalisation des résultats par rapport aux indicateurs en rendant compte du niveau de progrès pour chaque objectif et indicateur de résultat au moment de l'ET et en notant les réalisations finales
- Pertinence (*), Efficacité (*), Efficience (*) et résultat global du projet (*)
- Durabilité : financière (*), sociopolitique (*), cadre institutionnel et gouvernance (*), environnementale (*), probabilité globale de durabilité (*)
- Appropriation du pays
- Égalité des genres et autonomisation des femmes
- Questions transversales (réduction de la pauvreté, amélioration de la gouvernance, atténuation et adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et relèvement, droits de l'homme, renforcement des capacités, coopération Sud-Sud, gestion des connaissances, volontariat, etc., selon le cas)
- Additionnalité du FEM
- Rôle catalytique / Effet de réplication
- Progrès à impact

Principales constatations, conclusions, recommandations et leçons apprises

- L'équipe TE inclura un résumé des principales conclusions du rapport TE. Les résultats doivent être présentés sous forme d'énoncés de faits fondés sur l'analyse des données.
- La section sur les conclusions sera rédigée à la lumière des constatations. Les conclusions doivent être des déclarations complètes et équilibrées, bien étayées par des preuves et logiquement liées aux résultats de l'ET. Ils doivent mettre en évidence les forces, les faiblesses et les résultats du projet, répondre aux questions d'évaluation clés et donner un aperçu de l'identification et/ou des solutions aux problèmes importants ou aux questions pertinentes pour les bénéficiaires du projet, le PNUD et le FEM, y compris les questions relatives au genre, l'égalité et l'autonomisation des femmes.
- Les recommandations doivent fournir des recommandations concrètes, pratiques, réalisables et ciblées destinées aux utilisateurs visés de l'évaluation sur les actions à entreprendre et les décisions à prendre. Les recommandations doivent être spécifiquement étayées par des preuves et liées aux constatations et conclusions concernant les questions clés abordées par l'évaluation.
- Le rapport TE doit également inclure les enseignements qui peuvent être tirés de l'évaluation, y compris les meilleures pratiques pour traiter les questions relatives à la pertinence, la performance et le succès qui peuvent fournir des connaissances acquises dans la circonstance particulière (méthodes programmatiques et d'évaluation utilisées, partenariats, levier financier, etc.) applicables à d'autres interventions du FEM et du PNUD. Lorsque cela est possible, l'équipe TE doit inclure des exemples de bonnes pratiques dans la conception et la mise en œuvre du projet.
- Il est important que les conclusions, recommandations et enseignements tirés du rapport TE intègrent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le rapport TE comprendra un tableau des notes d'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

Tableau 2 - TdRs: Tableau des notes d'évaluation pour

« Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Financement durable des systèmes d'aires protégées dans les pays du bassin du Congo »

Suivi et évaluation (S&E)	Évaluation ⁹
Conception de S&E à l'entrée	
Mise en œuvre du plan de S&E	
Qualité globale du S&E	
Mise en œuvre et exécution	Évaluation
Qualité de la mise en œuvre/surveillance du PNUD	
Qualité de l'exécution du partenaire de mise en œuvre	
Qualité globale de la mise en œuvre/exécution	
Évaluation des résultats	Évaluation
Pertinence	
Efficacité	
Efficienne	

Note globale des résultats du projet	
Durabilité	Évaluation
Ressources financières	
Socio-politique/économique	
Cadre institutionnel et gouvernance	
Environnement	
Probabilité globale de durabilité	

6. CALENDRIER

La durée totale de l'ET sera d'environ (moyenne 25-35 jours ouvrables) sur une période de (10 semaines) à partir du **15/11/21**. Le calendrier provisoire de TE est le suivant :

20/10/2021	Fermeture de l'application (Clôture des applications)
10/11/2021	Sélection de L'équipe
15/11/2021	Période de préparation de L'équipe (remise de la documentation)
19/11/2021: 04 Jours	Examen des documents et préparation du rapport de démarrage de Évaluation Terminale (ET)
21/11/2021 03 Jours	Finalisation et validation du rapport initial de TE ; dernier démarrage de la mission ET
05/12/2021 15 jours	Mission ET : réunions des parties prenantes, entretiens, visites de terrain, etc.
07/12/2021	Réunion de synthèse de la mission et présentation des premiers résultats ; fin au plus tôt de la mission de l'ET
14/12/2021 07 Jours	Préparation du projet de rapport ET
15 au 20 / 12/2021	Diffusion du projet de rapport TE pour commentaires
23/12/2021	Intégration des commentaires sur le projet de rapport ET dans la piste d'audit et finalisation du rapport ET
27/12/2021	Préparation et émission de la réponse de la direction
NA	Atelier de clôture des parties prenantes (facultatif)
31/12/2021	Date prévue d'achèvement complet de ET

Les options pour les visites sur site doivent être fournies dans le rapport initial de ET.

⁹ Outcomes, Effectiveness, Efficiency, M&E, Implementation/Oversight & Execution, Relevance are rated on a 6-point scale: 6=Highly Satisfactory (HS), 5=Satisfactory (S), 4=Moderately Satisfactory (MS), 3=Moderately Unsatisfactory (MU), 2=Unsatisfactory (U), 1=Highly Unsatisfactory (HU). Sustainability is rated on a 4-point scale: 4=Likely (L), 3=Moderately Likely (ML), 2=Moderately Unlikely (MU), 1=Unlikely (U)

7. LES LIVRABLES DE L'ET

#	Livrable	Description	Horaire	Responsabilités
1	Rapport de lancement de l'ET	L'équipe ET clarifie les objectifs, la méthodologie et le calendrier de l'ET	Au plus tard 2 semaines avant la mission TE : (avant le : <u>19/11/21</u>)	L'équipe TE soumet le rapport de démarrage à l'Unité de mise en service (Unité de gestion et de coordination du projet via le PNUD Cameroun) et à la direction du projet.
2	Présentation	Résultats initiaux	Fin de la mission: (par: <u>15/12/21</u>)	L'équipe de l'ET présente à l'unité de mise en service et à la direction du projet
3	Projet de rapport TE	Projet de rapport complet (en utilisant les lignes directrices sur le contenu du rapport dans l'annexe C des termes de référence) avec annexes	Dans les 3 semaines suivant la fin de LA mission : (jusqu'au: <u>31/12/21</u>)	L'équipe TE soumet à l'unité de mise en service ; revu par RTA, Unité de coordination de projet, GEF OFF
5	Rapport TE final* + Piste d'audit	Rapport final révisé et piste d'audit TE dans lesquels le TE détaille comment tous les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans le rapport final de TE (voir le modèle dans l'annexe H des termes de référence)	Dans la semaine suivant la réception des commentaires sur le projet de rapport : (par date: <u>15/01/22</u>)	L'équipe de l'ET soumet les deux documents à l'Unité de mise en service

*Tous les rapports finaux d'ET seront évalués en termes de qualité par le Bureau d'évaluation indépendant (IEO) du PNUD. Les détails de l'évaluation de la qualité des évaluations décentralisées par le BIE sont disponibles dans la section 6 des Directives d'évaluation¹⁰ du PNUD.

8. ARRANGEMENTS DE L'ET

La responsabilité principale de la gestion du TE incombe à l'Unité de mise en service. L'Unité de mise en service de l'ET de ce projet est l'Unité régionale de gestion et de coordination du projet du PNUD Cameroun.

L'Unité de mise en service (Unité de gestion et de coordination du projet) engagera les évaluateurs et assurera la fourniture en temps voulu des indemnités journalières et des dispositions de voyage dans le pays pour l'équipe TE. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe TE pour fournir tous les documents pertinents, organiser des entretiens avec les parties prenantes et organiser des visites sur le terrain.

¹⁰ Access at: <http://web.undp.org/evaluation/guideline/section-6.shtml>

9. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ET

Une équipe de sept évaluateurs indépendants conduira l'ET - un chef d'équipe (consultant international / ayant une expérience et une exposition aux projets et évaluations dans d'autres régions) et six (6) experts d'équipe (un par pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA & RDC), généralement du pays du projet. Le chef d'équipe sera responsable de la conception globale et de la rédaction du rapport TE, etc.). L'expert de l'équipe (un par pays) sera chargé de collecter des données au niveau du pays, d'évaluer les tendances émergentes dans les cadres réglementaires et les réalisations du projet à l'échelle du pays, de renforcer les capacités, de travailler avec l'équipe de projet pour développer l'itinéraire des missions sur le terrain pour la collecte des données à analyser dans le TE, etc.).

Le ou les évaluateurs ne peuvent pas avoir participé à la préparation, à la formulation et/ou à la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du document de projet), ne doivent pas avoir conduit la revue à mi-parcours de ce projet et ne doivent pas être en conflit d'intérêts avec les Activités.

La sélection des évaluateurs visera à maximiser les qualités globales de « l'équipe » dans les domaines suivants :

Éducation

- Master en économie, sociologie, sciences de l'environnement, gestion et analyse des écosystèmes et des ressources naturelles, avec une expertise spécifique dans l'évaluation et les politiques économiques des aires protégées et de la biodiversité ou dans un autre domaine étroitement lié ; Master en économie, sociologie, sciences de l'environnement, gestion des écosystèmes et des ressources naturelles, avec une expertise spécifique dans l'évaluation de projets / programmes nationaux en environnement et développement durable (entre autres ceux liés à la conservation de la biodiversité) ou dans un autre domaine étroitement lié .

Expérience

- Expérience pertinente des méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats ;
- Expérience de l'application des indicateurs SMART et de la reconstruction ou de la validation de scénarios de référence ;
- Compétence en gestion adaptative, appliquée à la conservation de la biodiversité ;
- Expérience en évaluation de projets ;
- Expérience de travail dans le pays du bassin du Congo où le consultant national a postulé (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et RDC);
- Expérience dans des domaines techniques pertinents depuis au moins 5 ans ;
- Compréhension démontrée des questions liées au genre et à la conservation de la biodiversité ;
- Excellentes aptitudes de communication;
- Compétences analytiques démontrables;
- Une expérience en évaluation/examen de projets au sein du système des Nations Unies sera considérée comme un atout.

Langue

- Maîtrise du français et/ou de l'anglais &;
- La connaissance de l'espagnol peut être utile (uniquement pour le consultant en Guinée équatoriale)

10. ÉTHIQUE DE L'ÉVALUATEUR

L'équipe de la TE sera tenue de respecter les normes éthiques les plus élevées et devra signer un code de conduite lors de l'acceptation de la mission. Cette évaluation sera menée conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG. L'évaluateur doit protéger les droits et la confidentialité des fournisseurs d'informations, des personnes interrogées et des parties prenantes par des mesures visant à garantir le respect des codes juridiques et autres codes pertinents régissant la collecte de données et la communication des données. L'évaluateur doit également assurer la sécurité des informations recueillies avant et après l'évaluation et des protocoles pour assurer l'anonymat et la confidentialité des sources d'information là où cela est attendu. Les informations et les données recueillies dans le processus d'évaluation doivent également être utilisées uniquement pour l'évaluation et non à d'autres fins sans l'autorisation expresse du PNUD et des partenaires.

11. CALENDRIER DE PAIEMENT

- Paiement de 20 % après remise satisfaisante du rapport initial de l'Évaluation terminale (ET) final et approbation par l'unité de mise en service
- Paiement de 40 % lors de la remise satisfaisante du projet de rapport ET à l'Unité de mise en service
- Paiement de 40 % lors de la livraison satisfaisante du rapport ET final et de l'approbation par l'Unité de mise en service et le RTA (via les signatures sur le formulaire d'autorisation du rapport ET) et la livraison de la piste d'audit TE complétée

Critères d'émission du paiement final de 40%¹¹:

- Le rapport final de TE comprend toutes les exigences décrites dans les termes de référence de ET et est conforme aux directives de ET.
- Le rapport TE final est clairement écrit, organisé de manière logique et spécifique à ce projet (c'est-à-dire que le texte n'a pas été coupé-collé à partir d'autres rapports ET).
- La piste d'audit comprend les réponses et la justification de chaque commentaire répertorié.

12. PROCESSUS DE CANDIDATURES¹²

Présentation recommandée de la proposition :

¹¹ L'Unité de mise en service est obligée d'effectuer des paiements à l'équipe TE dès que les termes des termes de référence sont remplis. S'il y a une discussion en cours concernant la qualité et l'exhaustivité des livrables finaux qui ne peuvent pas être résolus entre l'unité de mise en service et l'équipe TE, le conseiller régional en S&E et la direction du fonds vertical seront consultés. Si nécessaire, la haute direction de l'Unité de mise en service, l'Unité des services d'approvisionnement et le Bureau d'appui juridique seront également informés afin qu'une décision puisse être prise quant à savoir s'il convient ou non de retenir le paiement de tout montant qui pourrait être dû au(x) évaluateur(s), suspendre ou résilier le contrat et/ou retirer le contractant individuel de toute liste applicable. Voir la politique des contrats individuels du PNUD pour plus de détails : https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Individual%20Contract_Individual%20Contract%20Policy.docx&action=default

¹² Engagement of evaluators should be done in line with guidelines for hiring consultants in the POPP <https://popp.undp.org/SitePages/POPPRoot.aspx>

- a) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité en utilisant le modèle [template](#)¹³) fourni par le PNUD ;
- b) CV et un formulaire d'histoire personnelle (formulaire P11) ([P11 form](#)¹⁴);
- c) Brève description de l'approche du travail/proposition technique expliquant pourquoi la personne se considère comme la plus appropriée pour la mission, et une méthodologie proposée sur la façon dont elle abordera et terminera la mission ; (maximum 1 page)
- d) Proposition financière qui indique le prix contractuel total fixe tout compris et tous les autres coûts liés au voyage (tels que les billets d'avion, les indemnités journalières, etc.), étayée par une ventilation des coûts, conformément au modèle joint à [la lettre de confirmation d'intérêt modèle \(Letter of Confirmation of Interest template\)](#). Si un candidat est employé par une organisation/entreprise/institution, et qu'il s'attend à ce que son employeur facture des frais de gestion dans le processus de le libérer au PNUD en vertu d'un accord de prêt remboursable (RLA), le candidat doit indiquer à ce point, et veiller à ce que tous ces coûts soient dûment intégrés dans la proposition financière soumise au PNUD.

Tous les documents de candidature doivent être soumis **UNIQUEMENT** par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement.cameroon@undp.org , en indiquant la référence suivante « Consultant pour l'évaluation finale des « **Partenariats pour la conservation de la biodiversité : Financement durable des systèmes d'aires protégées dans le bassin du Congo** » (+ Nom du Pays pour le Consultant National), **avant le : 20/10/2021 à 16h**). Les candidatures incomplètes seront exclues de tout examen ultérieur.

Critères d'évaluation de la proposition : Seules les candidatures recevables et conformes seront évaluées. Les offres seront évaluées selon la méthode de notation combinée - où la formation et l'expérience sur des missions similaires seront pondérées à 70% et la proposition de prix pèsera 30% de la notation totale. Le candidat recevant la note combinée la plus élevée qui a également accepté les conditions générales du PNUD se verra attribuer le contrat.

13. ANNEXES DES TdRs

- Annexe A des termes de référence (TdRs) : Cadre logique/résultats du projet
- Annexe B des termes de référence (TdRs) : Dossier d'informations sur le projet à examiner par l'équipe de l'Évaluation Terminale (ET)
- Annexe C des termes de référence (TdRs) : Contenu du rapport ET
- Annexe D des termes de référence (TdRs) : modèle de matrice des critères d'évaluation
- Annexe E des termes de référence (TdRs) : Code de conduite de l'UNEG pour les évaluateurs
- Annexe F des termes de référence (TdRs) : Échelles d'évaluation ET
- Annexe G des termes de référence (TdRs) : Formulaire d'autorisation de rapport ET
- Annexe H des termes de référence (TdRs) : Piste d'audit ET

¹³<https://intranet.undp.org/unit/bom/psu/Support%20documents%20on%20IC%20Guidelines/Template%20for%20Confirmation%20of%20Interest%20and%20Submission%20of%20Financial%20Proposal.docx>

¹⁴ http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc

Annexe A des TdRs : Cadre logique/résultats du projet

Cadre des Résultats du projet

<p>Indicateurs de résultat du programme pays: Ce projet contribuera à la réalisation des résultats du programme de pays suivants, tels que définis dans CPAP ou CPD: <u>Cameroun</u>: gestion efficace des ressources environnementales et énergétiques pour protéger les ressources environnementales et énergétiques conformément à la convention internationale sur les changements climatiques; <u>RCA</u>: Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles intégrée dans le développement national et sectoriel; <u>Guinée équatoriale</u>: renforcement des capacités nationales en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans les domaines de l'eau, du sol, des forêts et de la gestion de l'assainissement et des déchets; <u>République du Congo</u>: capacités de planification coordonnée et de gestion des problèmes environnementaux et de l'énergie à faible coût, y compris celles liées à l'adaptation au changement climatique sont renforcées; <u>Gabon</u>: Un cadre opérationnel et efficace pour le suivi écologique est mis en place.</p>
<p>Principal résultat du domaine environnement applicable au développement durable : le financement environnemental est mobilisé</p>
<p>Objectif et programme stratégique applicable au FEM : BD-SO1 ; SP1</p>
<p>Résultats escomptés attendus du FEM : les systèmes de AP garantissent une augmentation des revenus et une diversification des flux de revenus pour faire face aux dépenses totales nécessaires pour atteindre les objectifs de gestion ; Réduction de l'écart de financement pour atteindre les objectifs de gestion des AP</p>
<p>Indicateurs de résultats pertinents du FEM : recettes totales et diversification des flux de revenus</p>

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
<p>Objectif : mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes</p>	<p>Rapports annuels des agences de financement des AP</p>	<p>Durabilité financière et issues non liés aux rapports et plan annuels</p>	<p>Rapports et plan annuel des AP dans les 6 pays incorporant les plans de durabilité financière et les éléments de reportage</p>	<p>Rapports annuels et planifications des agences de financement des AP</p>	<p>Durabilité politique maintenu par les conditions socioéconomiques ne s'empirent pas.</p>

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
modèles pour la durabilité financière à long terme des systèmes des AP et des écosystèmes associés dans le bassin du Congo	Résultats du tableau de bord de METT	Boumba Bek – 66 Lobeke – 73 Monte Alen – 52 Dzanga-Ndoki – 63 Dzanga-Sangha – 67 Virunga – 37 Kahuzi-Biega – 44 Nouabale-Ndoki – 59 Monts de Cristal – TBD Ivindo – TBD Mwagna – TBD	Boumba Bek – 75 Lobeke – 80 Monte Alen – 70 Dzanga-Ndoki – 75 Dzanga-Sangha – 75 Virunga – 55 Kahuzi-Biega – 60 Nouabale-Ndoki – 70 Monts de Cristal – TBD Ivindo – TBD Mwagna – TBD	Tableau de bord du METT	Les engagements Co-financiers sont maintenus. L'assistance au plan national, régional et local est maintenue. La collaboration transfrontalière en ce qui concerne le financement des AP est supportée par les gouvernements nationaux.
	Résultat du tableau de bord financier (total)	Cameroun – 31% RCA -26% Congo -12% RDC – 27% GE – 10% Gabon – 22% Moyen régional – 21%	Cameroun – 50% RCA – 42% Congo – 36% RDC – 43% GE – 33% Gabon – 35% Moyen régional – 40%	Tableau de bord financier	
	Relation entre les menaces sortantes aux sites de démonstrations et les capacités de	Données limitées	Les menaces liées à l'évaluation à entreprendre au niveau de 3 ou 4 sites de démonstrations pilotes. ¹⁵ Les changements mesures en index de menaces, ainsi que les données au niveau des	Menace/indices de capacités développés et utilisés	Réduction des menaces servant comme atout pour réduire l'impact sur les GEB

¹⁵ Sites et méthodologie à définir au cours de l'atelier

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
	gestion des sites au niveau des AP		capacités ont pour objectif de démontrer la corrélation avec des capacités croissantes		
Résultat 1: cadres juridiques, politiques et institutionnels pour un financement durable renforcé aux niveaux régional et national	Résultat du tableau de bord financier (Résultat 1)	Cameroun – 42% RCA -27% Congo -12% RDC – 31% GE – 16% Gabon – 28% Moyen régional – 39%	Cameroun – 61% RCA – 39% Congo – 17% RDC – 45% EG – 23% Gabon –41% Moyen régional – 57%	Tableau de bord financier	
	Stratégie de durabilité financière au niveau des AP	Pas de stratégies de durabilité financière	Vers la fin de la deuxième année, les stratégies de durabilité financière du système des AP (y compris les cibles, les politiques, les outils et approches) guident le travail des autorités du système des six AP nationaux	Les stratégies nationales et la mise en œuvre du rapport des progrès associés du Business plan du système des AP	Le processus de mise en œuvre et d'acceptation des stratégies et business plan financiers ne sont pas intimement liés à l'irrésistible résistance des gouvernements ou des acteurs affectés par ce processus
	Business plans au niveau du système des AP	Pas de business plan au niveau du système des AP	Business plan, comme cible et stratégie susceptible d'être développé dans les 6 pays	Business plan au niveau du système des AP	Les hauts responsables au niveau central des AP supportent les charges de la du business plan
	Lois, politiques et réglementations relatives au financement durable des AP	Les lois allouées au système des AP est faible et aucune référence innovatrice (i.e. sources de financement non-	A la fin du projet, au moins 6 mécanismes de financement sont mentionnés dans le cadre des politiques légales, institutionnelles au moins dans 4 pays	Lois, politiques et réglementations associées	Les hauts responsables approuvent les amendements légaux

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
		gouvernementale, tourisme and donateur)			
	Soutien actif et participation au financement par les hauts responsables économiques et financiers du secteur public et des entreprises	Le financement des AP est accompagné d'une petite assistance ou contribution des responsables économiques et financiers du secteur public et privé	A la fin du projet, les communications et les plaidoyers du programme des mécanismes de seront opérationnels, y compris les hauts responsables financiers et économiques du secteur public et privé provenant d'au moins 10 agences ou organismes dans au moins deux pays	Le dispositif de sensibilisation et le rapport des dialogues et les tables rondes. Stratégies de communication et de plaidoyer Accords signés sur le financement des AP Sauvegarde des rapports du projet M&E et celui des sites pilote des AP Rapports du projet	Les hauts responsables du secteur public et privés supportent le financement des AP
	Procédures arranges et formules mis en place pour générer des fonds publics pour des communautés adjacentes aux AP	Pas de système central de partage de revenus entre les sites des AP et le centre Mécanisme de partage de revenue limité au niveau du site	A la fin de la quatrième année, les procédures arrangées et les conditions de partage des revenus entre les sites des AP et les centres sont appliqués au niveau national dans 3 pays du projet. A la troisième année, les conditions de partage des revenus au niveau de la communauté sont bien établies	Projets du budget annuels des agences des AP Rapports financiers des AP pilotes Rapport financier des communautés adjacentes aux AP. Project M&E reports	Agences des AP, Ministères des Finances, d'autres hauts responsables au niveau central et au niveau des sites des AP ayant la volonté de négocier, s'entendre et collaborer dans la procédure de partage des revenus.
	Partage des expériences au niveau régional menant apprendre	Structure de coopération et d'échanges existe sous le plan de convergence, mais le partage des	Au moins trois cas de pays ont adopté les lois, politiques et réglementations bases sur les leçons de partage des revenus dans la sous-région.	Rapports et documents associés sur les expériences financières des AP et leçons apprises	Gestionnaire des AP, planificateurs et hauts responsables au niveau régional intéressés pour un

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
	des leçons à travers toutes les frontières	connaissances est actuellement limité.			mutuel apprentissage et de partage d'information
Résultat 2 : Mécanismes améliorés / novateurs de génération, de gestion et de décaissement des revenus mis à l'essai	Résultat du tableau de bord financier (Résultat 2)	Cameroun – 22% RCA -17% Congo -11% RDC – 16% GE – 6% Gabon – 16% Moyen régional – 22%	Cameroun – 37% RCA – 29% Congo – 19% RDC – 27% GE – 10% Gabon –27% Moyen régional – 37%	Tableau de bord financier	
	Utilisation des mécanismes de génération des revenus aux sites pilotes	Plus de 75% des sources de financement des AP proviennent des budgets publics et de l'assistance des bailleurs de fonds Les AP sont incapables de couvrir les frais de gestion dû à l'insuffisance des ressources	A la fin du projet, au moins un tiers des fonds des AP dans les sites pilotes sont ne provient pas du budget public et de l'assistance des bailleurs de fond A la fin du projet, au moins 12 nouvelles sources de financement seront évaluées pour les sites pilotes de gestion des projets des AP dans toute la région. A la fin du projet, au moins 14 sites pilotes ont augmenté les fonds au moins au tiers	Tableau de bord de la durabilité financière Planification financière des AP Rapport financier des agences des AP pilotes Rapports des projets M&E	Les gouvernements se sont convenus de développer et de piloter de nouveaux mécanismes de partage des revenus Les revenus supplémentaires peuvent être retenus et dépensés au niveau des sites pilotes du projet
	Fonds spécial d'allocation travaillant à produire les financements à long terme aux AP	Les AP dans toute la région reposent sur les allocations budgétaires annuelles ou des revenus à court termes des bailleurs de fonds du projet	A la fin du projet, les fonds d'allocations spéciales des AP fonctionnent efficacement dans au moins deux pays ou sites du projet	Rapport sur les fonds d'affectation spéciale Rapport financier des agences et sites pilotes des AP	Les bases légales permettent de mettre sur pied les fonds d'allocation spéciale ainsi que leur maintenance Les capitaux suffisants peuvent toujours être

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
				Rapports des projets M&E	<p>augmentés pour capitaliser les fonds d’allocations spéciales</p> <p>L’administration centrale et les potentiels financiers sont supportés par une approche de fonds d’allocations spéciales des ressources</p>
	<p>Décassement des revenus aux centres des AP, aux AP et les communautés adjacentes aux AP</p>	<p>Quantités négligeables des revenus fiscaux provenant d’autres secteurs redistribués aux AP</p> <p>Aucun système central de partage des revenus entre les sites des AP et le centre</p> <p>Mécanismes de partage de revenue de la communauté limité au niveau du site</p>	<p>A la quatrième année, redistribution convenu d’au moins d’une source de revenue fiscale aux agences des AP dans au moins deux pays du projet.</p> <p>A la quatrième année, procédures convenues et formules de partage des revenus entre les AP du site et le centre en cours d’application au niveau national au moins dans trois pays du projet.</p> <p>A la troisième année, procédures convenues et formules de partage des revenus entre les AP du site et le centre en cours d’application au niveau national au moins dans trois pays du projet.</p>	<p>Tableau de bord de la durabilité financière</p> <p>Budget annuel des agences des AP</p> <p>Rapport Financier des AP pilotes</p> <p>Rapport Financier des AP adjacentes au aux communautés</p> <p>Rapports des projets M&E</p>	<p>Ministères des finances et autres hauts responsables du secteur public et privés ayant la volonté de redistribuer les revenus fiscaux aux AP</p> <p>Agences des AP, Ministères des Finances, d’autres hauts responsables au niveau central et au niveau des sites des AP ayant la volonté de négocier, s’entendre et collaborer dans la procédure de partage des revenus</p> <p>Gestionnaire des AP, les communautés locales ayant la volonté de négocier, collaborer dans le partage des revenus</p> <p>Les structures appropriées peuvent mettre en place au niveau des AP et de la communauté un système de gestion transparente et efficace des ressources</p>

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
	Capacité intérieure du pays pour identifier, planifier ou mettre en œuvre les nouveaux mécanismes de financement	Le personnel des AP et les principaux actionnaires manquent de connaissance de bases et des outils pour identifier, planifier et mettre en œuvre les nouveaux mécanismes de génération de revenu	A la fin du projet, au moins 300 AP membres du personnel des AP venant des 6 pays formés en technique de génération des revenus et le décaissement, les outils de formation ou les produits de connaissance sont disponibles et disséminés	Evaluation de l'atelier Suivi des participants Rapports des projets M&E Outils de formation Produits de connaissance	Expertise spécifique disponible pour mener à bien la formation Personnel des AP et principaux actionnaires ayant un intérêt à participer à la formation Les AP sont capables de retenir les personnels formés Le projet peut générer les informations utiles et répliquables et donner des leçons
Résultat 3 : Business plan et outils de gestion rentables démontrés dans les AP et les paysages associés	Résultat du tableau de bord financier (Résultat 3)	Cameroun – 28% RCA -34% Congo -6% RDC – 25% GE – 3% Gabon – 20% Moyen Régional – 29%	Cameroun – 38% RCA – 46% Congo – 8% RDC – 34% EG – 4% Gabon –27% Moyen Régional – 39%	Tableau de bord financier	
	Ressources humaines au niveau du site et capacité infrastructurelle de gestion et de planification des et pratiques	Les AP à travers la région sont très pauvres en ressources et mal équipés	A la fin du projet, au moins 12 AP dans 6 pays ont des frontières bien déterminées, des stations d'éco gardes fonctionnelles, des centres écologiques, et des participants formés dans le suivi, technique anti braconnage et conservation de l'utilisation durable des activités de la biodiversité	Rapports du projet M&E Rapports PACEBCO M&E	PACEBCO conduit les activités et les planifie PACEBCO et les sites du FEM collaborent étroitement

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
	Capacité au niveau du site pour intégrer la gestion et le business plan des AP	<p>Les membres du personnel des AP manquent des connaissances et les approches pour intégrer les aspects financiers en mécanisme de gestion planifié des AP</p> <p>Les AP de la région ne disposent pas de moyens cohérents ou de véritables business plan</p>	<p>A la fin du projet, au moins 300 membres du personnel des AP venant des 6 pays formés en technique de planification des AP</p> <p>A la fin du projet, un manuel portant sur la planification du business plan des AP est disponible et disséminé</p> <p>A la fin du projet, au moins 4 sites pilotes des AP dans toute la région travaillent selon un business plan convenu à la base</p>	<p>Evaluation de l'atelier</p> <p>Suivi des participants</p> <p>Business plans</p> <p>Rapports des projets Manuel</p> <p>Rapports de projet M&E</p>	<p>Expertise spécifique disponible pour mener à bien la formation</p> <p>Personnel des AP et principaux actionnaires ayant un intérêt à participer à la formation</p> <p>Les AP sont capables de retenir les personnels formés</p> <p>Processus d'approbation/ de mise en œuvre des stratégies financières et du business plan ne sont pas étroitement liés à la résistance du gouvernement et d'autres actionnaires affectés par le projet</p> <p>Les hauts responsables au niveau central et au niveau des sites des AP supportent les fonds et le business plan</p>
	Intégration des valeurs économiques en un ensemble de politique de planification des AP	Les plans et les politiques de financement des AP ne sont pas basés sur une économie rationnelle et l'information	Les plans et les politiques de financement des AP dans au moins trois pays incorporent une information d'évaluation économique.	<p>Rapports techniques</p> <p>Plans et politiques de financement</p> <p>Rapport de suivi/ évaluation du projet</p>	<p>Expertise spécifique disponible pour mener à bien une évaluation économique</p> <p>Les hauts responsables la doivent incorporer les résultats de l'information dévaluation économique en planification</p>

Stratégie du projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Lignes directives	Cible	Sources de Vérification	Risques et hypothèses
	Suivi et reportage sur la performance de la gestion financière	Les pays à travers toute la sous-région manquent des systèmes comptables, d'audit et de reportage en par rapport au financement des AP	Systèmes comptables et procédures associées mis en place au moins dans deux pays à la fin du projet	Audit annuel, comptable et suivi des rapports Rapport de suivi/ évaluation du projet	Les hauts responsables et les planificateurs des AP au niveau central et au niveau du site procèdent aux réformes financières, comptables, suivi et de système de reportage Les hauts responsables et les planificateurs au niveau central et au niveau du site dressent un rapport sur la performance de la gestion financière des AP

Annexe B des termes de référence : Dossier d'information sur le projet à examiner par l'équipe TE

#	Article (versions électroniques préférées si disponibles)
1	Formulaire d'identification de projet (FIP)
2	Plan de lancement du PNUD
3	Document final du projet PNUD-FEM avec toutes les annexes
4	Demande d'approbation du CEO (GEF)
5	Procédure de sélection sociale et environnementale du PNUD (SESP) et plans de gestion associés (le cas échéant)
6	Rapport de l'atelier de lancement
7	Rapport d'examen à mi-parcours et réponse de la direction aux recommandations de l'examen à mi-parcours
8	Tous les rapports de mise en œuvre du projet (PIRs)
9	Rapports d'avancement (trimestriels, semestriels ou annuels, avec plans de travail et rapports financiers associés)
10	Rapports de mission de contrôle
11	Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du projet et d'autres réunions (c.-à-d. réunions du comité d'évaluation du projet)
12	Outils de suivi du FEM (à partir de l'approbation du PDG, à mi-parcours et en phase terminale)
13	Indicateurs de base FEM/LDCF/SCCF (issus du PIF, de l'approbation du PDG, des étapes à mi-parcours et terminales) ; pour les projets FEM-6 et FEM-7 uniquement
14	Données financières, y compris les dépenses réelles par résultat de projet, y compris les coûts de gestion, et y compris la documentation de toute révision budgétaire importante
15	Données de cofinancement avec contributions attendues et effectives ventilées par type de cofinancement, source, et si la contribution est considérée comme un investissement mobilisé ou des dépenses récurrentes
16	Rapports d'audit
17	Copies électroniques des résultats du projet (livrets, manuels, rapports techniques, articles, etc.)
18	Exemple de supports de communication du projet
19	Liste récapitulative des réunions formelles, ateliers, etc. organisés, avec date, lieu, sujet et nombre de participants
20	Toutes les données de suivi socio-économique pertinentes, telles que les revenus moyens / les niveaux d'emploi des parties prenantes dans la zone cible, le changement des revenus liés aux activités du projet
21	Liste des contrats et des articles d'approvisionnement de plus de 5 000 USD (c'est-à-dire des organisations ou des entreprises engagées pour les résultats du projet, etc., sauf en cas d'informations confidentielles)
22	Liste des projets/initiatives connexes contribuant aux objectifs du projet approuvés/démarrés après l'approbation du projet du FEM (c'est-à-dire tout résultat obtenu ou « catalytique »)
23	Données sur l'activité pertinente du site Web du projet - par ex. nombre de visiteurs uniques par mois, nombre de pages vues, etc. sur la période pertinente, si disponible
24	Document de programme de pays (CPD) du PNUD
25	Liste/carte des sites du projet, mettant en évidence les visites suggérées
26	Liste et coordonnées du personnel du projet, des principales parties prenantes du projet, y compris les membres du conseil d'administration du projet, le RTA, les membres de l'équipe de projet et d'autres partenaires à consulter
27	Les livrables du projet qui fournissent des preuves documentaires de la réalisation des résultats du projet
	<i>Documents supplémentaires, au besoin</i>

Annexe C des TDRs: Contenu du rapport DE L'ET

i. Titre de page

- Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
- PNUD PIMS ID et GEF ID
- Calendrier TE et date du rapport final TE
- Région et pays inclus dans le projet
- Domaine d'intervention/programme stratégique du FEM
- Agence d'exécution, partenaire de mise en œuvre et autres partenaires du projet
- Membres de l'équipe TE

ii. Remerciements

iii. Table des matières

iv. Acronymes et abréviations

1. Résumé exécutif (3-4 pages)

- Tableau d'informations sur le projet
- Description du projet (brève)
- Tableau des notes d'évaluation
- Résumé concis des constatations, conclusions et leçons apprises
- Tableau récapitulatif des recommandations

2. Présentation (2-3 pages)

- But et objectif de l'ET
- Portée
- Méthodologie
- Collecte et analyse des données
- Éthique
- Limites de l'évaluation
- Structure du rapport TE

3. Description du projet (3-5 pages)

- Début et durée du projet, y compris les jalons
- Contexte de développement : facteurs environnementaux, socio-économiques, institutionnels et politiques pertinents pour l'objectif et la portée du projet
- Problèmes que le projet cherchait à résoudre, menaces et obstacles ciblés
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Résultats attendus
- Principales parties prenantes : liste récapitulative
- Théorie du changement

4. Constatations

(en plus d'une évaluation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés)

4.1 Conception/formulation du projet

- Analyse du Cadre de Résultats : logique et stratégie du projet, indicateurs
- Hypothèses et risques
- Leçons tirées d'autres projets pertinents (par exemple, même domaine d'intervention) intégrées dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes

- Liens entre le projet et d'autres interventions dans le secteur

4.1 Mise en œuvre du projet

- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et aux résultats du projet pendant la mise en œuvre)
- Participation réelle des parties prenantes et accords de partenariat
- Financement et cofinancement de projets
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée (*), mise en œuvre (*) et évaluation globale du S&E (*)
- Mise en œuvre/supervision du PNUD (*) et exécution du partenaire de mise en œuvre (*), mise en œuvre/exécution globale du projet (*), coordination et problèmes opérationnels
- Gestion des risques, y compris les normes sociales et environnementales (garanties).

4.2 Résultats et impacts du projet

- Progrès vers les résultats objectifs et attendus (*)
- Pertinence (*)
- Efficacité (*)
- Efficacité (*)
- Résultat global (*)
- Durabilité : financière (*), socio-économique (*), cadre institutionnel et gouvernance (*), environnementale (*) et probabilité globale (*)
- Appropriation du pays
- Égalité des genres et autonomisation des femmes
- Questions transversales
- Additionnalité du FEM
- Effet catalytique/de réplication
- Du progrès à l'impact

5. Principales constatations, conclusions, recommandations et leçons

- Principales conclusions
- Conclusion
- Recommandations
- Leçons apprises

6. Annexes

- TdR TE (hors annexes TdR)
- Itinéraire de la mission TE, y compris le résumé des visites sur le terrain
- Liste des personnes interrogées
- Liste des documents examinés
- Matrice de questions d'évaluation (critères d'évaluation avec questions clés, indicateurs, sources de données et méthodologie)
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats
- Tableaux de cofinancement (s'ils ne sont pas inclus dans le corps du rapport)
- Échelles de notation TE
- Formulaire d'accord de consultant en évaluation signé
- Formulaire de code de conduite de l'UNEG signé
- Formulaire d'autorisation de rapport TE signé
- En annexe dans un dossier séparé : TE Audit Trail
- En annexe dans un fichier séparé : indicateurs de base GEF/LDCF/SCCF ou outils de suivi pertinents, selon le cas.

Annexe D des TdRs : Modèle de matrice des critères d'évaluation

Questions sur les critères d'évaluation	Indicateurs	Sources (de vérification)	Méthodologie
Relevance: How does the project relate to the main objectives of the GEF Focal area, and to the environment and development priorities at the local, regional and national level?			
<i>(inclure des questions d'évaluation)</i>	<i>(c'est-à-dire les relations établies, le niveau de cohérence entre la conception du projet et l'approche de mise en œuvre, les activités spécifiques menées, la qualité des stratégies d'atténuation des risques, etc.)</i>	<i>(c'est-à-dire la documentation du projet, les politiques ou stratégies nationales, les sites Web, le personnel du projet, les partenaires du projet, les données collectées tout au long de la mission TE, etc.)</i>	<i>(c.-à-d. analyse de documents, analyse de données, entretiens avec le personnel du projet, entretiens avec les parties prenantes, etc.)</i>
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?			
Efficiency: Was the project implemented efficiently, in line with international and national norms and standards?			
Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, sociopolitiques et/ou environnementaux pour le maintien des résultats à long terme du projet ?			
Égalité des genres et autonomisation des femmes : Comment le projet a-t-il contribué à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes ?			
Impact : Y a-t-il des indications que le projet a contribué ou permis de progresser vers une réduction du stress environnemental et/ou une amélioration de l'état écologique ?			
<i>(Élargir le tableau pour inclure des questions pour tous les critères évalués : suivi et évaluation, supervision/mise en œuvre du PNUD, exécution du partenaire de mise en œuvre, questions transversales, etc.)</i>			

Annexe E des TdRs: Code de conduite de l'UNEG pour les évaluateurs

L'indépendance implique la capacité d'évaluer sans influence ou pression indue de toute partie (y compris l'unité d'embauche) et de fournir aux évaluateurs un libre accès aux informations sur le sujet de l'évaluation. L'indépendance confère une légitimité et garantit une perspective objective sur les évaluations. Une évaluation indépendante réduit le potentiel de conflits d'intérêts qui pourraient survenir avec les notes auto-déclarées par les personnes impliquées dans la gestion du projet évalué. L'indépendance est l'un des dix principes généraux des évaluations (ainsi que les principes, objectifs et cibles convenus au niveau

international : utilité, crédibilité, impartialité, éthique, transparence, droits de l'homme et égalité des sexes, capacités nationales d'évaluation et professionnalisme).

Évaluateurs/Consultants ::

1. Doit présenter des informations complètes et justes dans son évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les actions prises soient bien fondées.
2. Doit divulguer l'ensemble des conclusions de l'évaluation ainsi que des informations sur leurs limites et les rendre accessibles à tous ceux qui sont touchés par l'évaluation avec des droits légaux exprimés de recevoir les résultats.
3. Doit protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils doivent fournir un préavis maximal, minimiser les exigences en matière de temps et respecter le droit des personnes à ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des informations en toute confiance et doivent s'assurer que les informations sensibles ne peuvent pas être retracées jusqu'à leur source. Les évaluateurs ne sont pas censés évaluer les individus et doivent équilibrer une évaluation des fonctions de gestion avec ce principe général.
4. Parfois, découvrez des preuves d'actes répréhensibles lors des évaluations. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organisme d'enquête approprié. Les évaluateurs doivent consulter d'autres entités de surveillance pertinentes en cas de doute quant à l'opportunité et la manière de signaler les problèmes.
5. Doit être sensible aux croyances, aux mœurs et aux coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans ses relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les évaluateurs doivent être sensibles et aborder les questions de discrimination et d'égalité des sexes. Ils doivent éviter de porter atteinte à la dignité et à l'estime de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact au cours de l'évaluation. Sachant que l'évaluation peut affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent mener l'évaluation et communiquer son objectif et ses résultats d'une manière qui respecte clairement la dignité et l'estime de soi des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de leur(s) produit(s). Ils sont responsables de la présentation écrite et/ou orale claire, précise et juste des imitations, des conclusions et des recommandations de l'étude.
7. Doit refléter des procédures comptables saines et être prudent dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.
8. Doit s'assurer que l'indépendance de jugement est maintenue et que les conclusions et les recommandations de l'évaluation sont présentées de manière indépendante.
9. Doit confirmer qu'ils n'ont pas été impliqués dans la conception, l'exécution ou le conseil sur le projet évalué et qu'ils n'ont pas effectué l'examen à mi-parcours du projet.

Formulaire d'accord de consultant en évaluation

Accord de respect du Code de conduite pour l'évaluation dans le système des Nations Unies :

Nom de l'évaluateur: _____

Nom de l'organisme de conseil (le cas échéant) : _____

Annexe F des TdRs : Échelles de notation ET

Notes pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le S&E, la mise en œuvre/la surveillance, l'exécution, la pertinence	Notes de durabilité :
6 = Très satisfaisant (HS) : dépasse les attentes et/ou aucune lacune	4 = Probable (L) : risques négligeables pour la durabilité
5 = Satisfaisant (S) : répond aux attentes et/ou aucun ou insuffisance mineure	3 = Modérément probable (ML) : risques modérés pour la durabilité
4 = Modérément satisfaisant (MS) : répond plus ou moins aux attentes et/ou à certaines lacunes	2 = Modérément improbable (MU) : risques importants pour la durabilité
3 = Modérément insatisfaisant (MU) : un peu en deçà des attentes et/ou des lacunes importantes	1 = Improbable (U) : risques graves pour la durabilité
2 = Insatisfaisant (U) : nettement inférieur aux attentes et/ou lacunes majeures	Incapable d'évaluer (U/A) : Incapable d'évaluer l'incidence et l'ampleur attendues des risques pour la durabilité
1 = Très insatisfaisant (HU) : graves lacunes	
Impossible d'évaluer (U/A) : les informations disponibles ne permettent pas une évaluation	

Annexe G des TdRs : Formulaire d'autorisation de rapport ET

Rapport d'évaluation finale pour (titre du projet et ID PIMS du PNUD) examiné et approuvé par :

Unité de mise en service (Unité de gestion et de coordination du projet) & (Point focal S&E du PNUD)

Nom: _____

Signature: _____ Date: _____

Conseiller Technique Régional (Biodiversité, Nature, Climat et Énergie)

Nom: _____

Signature: _____ Date: _____

Annexe H des TdRs: Piste d'audit ET

Ce qui suit est un modèle pour l'équipe ET pour montrer comment les commentaires reçus sur le projet de rapport ET ont (ou n'ont pas) été intégrés dans le rapport ET final. Cette piste d'audit doit être répertoriée en annexe dans le rapport final de ET mais pas jointe au dossier de rapport.

Aux commentaires reçus le (date) de l'évaluation finale de (nom du projet) (PNUD Project PIMS #)

Les commentaires suivants ont été apportés au projet de rapport TE ; ils sont référencés par institution/organisation (n'incluez pas le nom du commentateur) et le numéro de commentaire de suivi des modifications (colonne « # ») :

Institution/ Organisation	#	Para n°/ emplacement du commentaire	Commentaire/Rétroaction sur le projet de rapport ET	Équipe ET réponse et mesures prises

Préparé (en utilisant les directives de l'Évaluation Terminale (ET) du FEM) par: Aline Malibangar (PhD), Regional Coordinator - *Regional Project « CBSP - Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité : Financement durable des Systèmes d'Aires Protégées dans le Bassin du Congo » – PIMS3447*



Date de signature : Septembre 2021